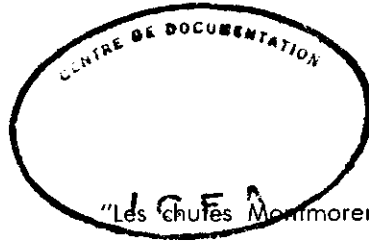




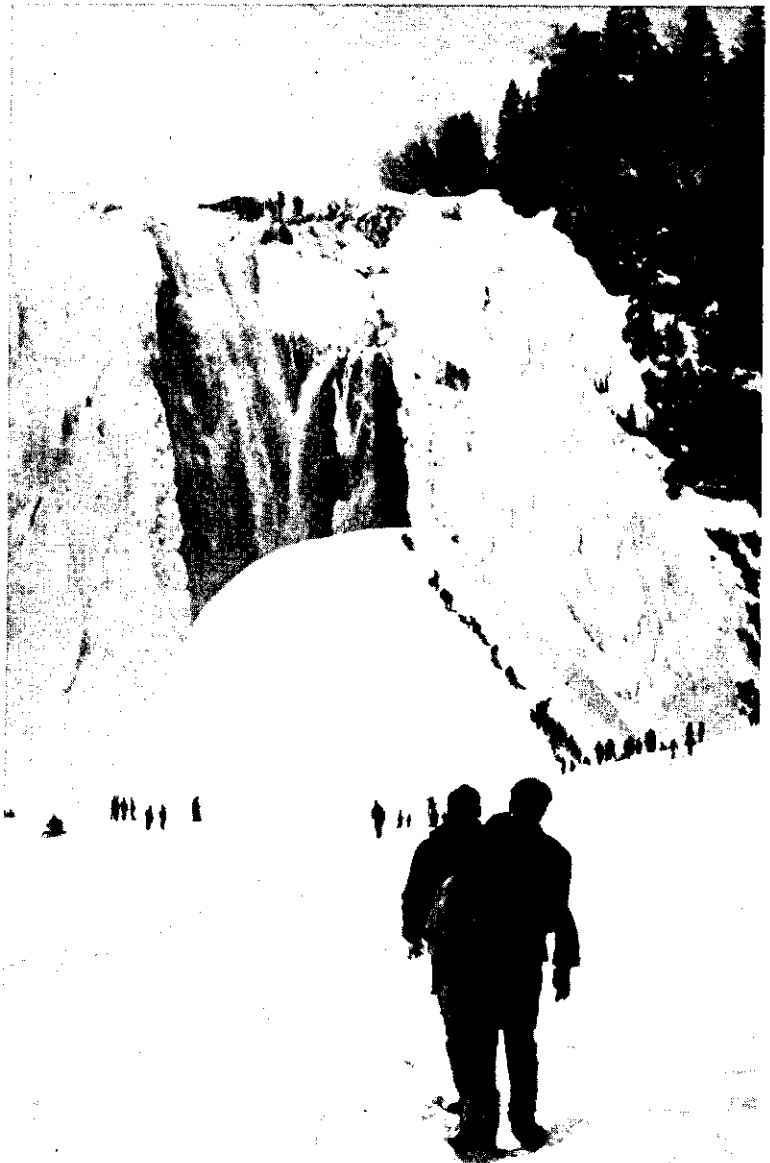
Février 1969

Volume 3

Numéro 6



L'  
A  
F  
E  
A  
S



# Éditorial

Février est appelé le mois de la détente ; pourquoi ? La réponse . . . je ne la sais trop ! Peut-être parce que la période de Noël et du Nouvel An n'a pas été de tout repos. On dit aussi que c'est le mois où les bourses sont vides, mais tout cela n'empêchera pas de reprendre les mêmes fêtes, l'an prochain, avec autant d'enthousiasme et de joie. Mais si nous nous arrêtons à méditer pour faire un bon retour sur notre comportement à l'occasion de cette période d'une année, peut-être la reprendrions-nous plus sagement et les lendemains viendraient, moins déconcertants et moins pénibles.

Pour plusieurs, la période de Noël et de janvier est un bouleversement budgétaire ; on a oublié que la vie doit continuer après cette époque.

Avec décembre, les Cercles terminent une étude sur l'économie : Crédit et Publicité. Vous ne serez donc pas étonnés si l'éditorial revient un peu sur le sujet.

Si chaque foyer avait un bon budget, on ne se retrouverait pas en face du problème des bourses vides en février. Et nos jeunes . . . n'ont-ils pas vu, à l'époque des Fêtes, l'argent péniblement gagné, parfois même celui qu'on ne possédait pas, couler comme une source ? Ces jeunes sont peut-être peu conscients de ces extravagances, mais ils sont témoins des soucis angoissants qui altèrent la douce paix familiale.

Le progrès des temps modernes, la facilité de se procurer tant de choses, la publicité commerciale tentent de substituer au bonheur, le bien-être et le confort, mais, croyez-moi, ne le remplacent pas.

A mon sens, l'économie est un principe d'éducation qui va bien au-delà de l'administration d'un budget familial : c'est une vertu civique.

---

Nous entrons dans la période du Carême. Quoi qu'on dise, il doit y avoir un Carême, pour nous, à qui l'Eglise n'oublie pas de rappeler qu'il y a un destin éternel.

On devrait se souhaiter un Heureux Carême tout comme on se souhaite une Heureuse Année !

*Mme Philippe Laliberté,*  
vice-présidente générale

# Étude sociale:

## L'Inflation

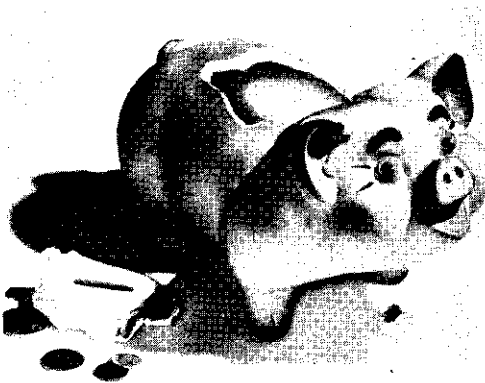
"Qu'achète-t-on avec \$10. aujourd'hui?" Vous avez dû, comme tant d'autres, faire cette remarque, comme il y a cinq ans, vous disiez \$5. et il y a dix ans \$1. Tout cela pour constater que l'argent n'a plus la même valeur. Pour rattraper cette valeur, les syndicats demandent des salaires plus élevés. Quand ils les ont obtenus, les prix ont monté et nous en sommes au même point. C'est comme un chat qui court après sa queue.

Nous maugréons, nous revendiquons, mais nous ne savons pas trop où commencer, parce que, bien souvent, nous ne pouvons nous expliquer le phénomène de l'inflation.

### **QU'EST-CE QUE L'INFLATION ?**

L'inflation, c'est l'excès de demandes sur les ressources dont dispose l'économie d'un pays. C'est l'augmentation prolongée, constante, des prix à la consommation. C'est quand les produits ont une valeur tellement augmentée qu'ils sont loin de leur valeur réelle. Ex : la livre de beurre que nous payons \$0.73 quand elle n'en vaut que \$0.35.

L'inflation peut aussi s'expliquer quand une journée d'homme coûte plus cher qu'elle ne produit. Ex : Si votre mari gagne \$20. dans sa journée et que le produit de son travail ne peut être vendu que \$15.



Quand il y a trop d'argent en circulation pour les produits qu'on peut acheter, c'est l'inflation. Ex : Lors de l'Expo '67, un afflux d'argent a envahi la région du Québec, plus particulièrement Montréal. Les biens (nourriture, matériaux, etc.) et les services (hôtellerie, taxis, restaurants,) ont monté leurs prix. La rareté des biens et services, en plus de beaucoup d'argent sur le marché ont amené une augmentation des prix.

## FORMES DE L'INFLATION

### Influences à l'intérieur d'un pays :

- 1) L'augmentation des dépenses publiques, des revenus que l'état distribue. L'état finance des investissements par déficit budgétaire.

Ex.: Si on garde l'exemple de l'Expo, c'est que nous le connaissons très bien. Les gouvernements fédéral et provincial ont versé des capitaux dans l'île de Montréal, pour le métro, pour les constructions de bâtisses, pour l'amélioration de la métropole, des routes, avant qu'aucun revenu ne soit prélevé.

- 2) Crédit additionnel par les banques.



Ex.: Les constructeurs de motels se sont vus accorder une plus grande marge de crédit à la banque, en prévision du grand nombre de visiteurs qui viendraient de partout.

- 3) Hausse de salaires dans l'économie.

Ex.: Il fallait que les pavillons soient finis à temps pour l'ouverture officielle, il fallait que des travailleurs qualifiés soient embauchés et pour s'assurer leur collaboration, il a fallu y mettre le prix.

- 4) Augmentation des dépenses étrangères dans l'économie.

Ex.: Les pays qui avaient un pavillon les représentant à l'Expo ont déboursé pour la construction de leur pavillon, ont amené du personnel pour y travailler et ont contribué, de l'extérieur, à augmenter la circulation d'argent dans la province.

## **Influences à l'extérieur du pays**

L'inflation peut aussi être amenée par des spéculations sur le marché international. Spéculer, c'est retirer l'argent investi dans un pays pour l'investir dans un autre qui offre plus de possibilités. Un retrait massif saigne les réserves d'or d'un pays, augmente sa circulation de monnaie, et le force à dévaluer celle-ci. Idéalement, l'argent en circulation dans un pays doit être garanti par l'Etat, par des réserves d'or et autres moyens de paiement.

Le système monétaire international est interdépendant et sa stabilité dépend de l'équilibre dans les transactions entre les pays les plus forts. Un pays peut être stable même si ses réserves d'or ne sont pas élevées, même si sa balance de paiements est déficitaire, c'est-à-dire : acheter plus qu'on ne vend, si ses investissements sont en sécurité, si sa production est en progression et qu'il ne présente pas de risque de crise.

Une situation inflationnaire peut être créée artificiellement. Un financier peut retirer des sommes énormes d'un pays, disons la France, et investir dans un autre pays, disons l'Allemagne. Quelques transactions de cette proportion sèment une panique dans les milieux financiers de moindre importance et on se hâte d'échanger les francs pour des marks. Si, à ce moment-là, la France dévalue son franc, les gros financiers y gagnent, car ils peuvent racheter des francs à un prix inférieur et faire un coup d'argent. Si le mark monte, ils font de l'argent aussi.

## **Conséquences de l'inflation**

a) Quand les prix ne peuvent plus monter, qu'ils ont atteint leur plafond, on doit régler la distribution du produit qu'on a en trop. Si, après avoir saturé le marché, on en a encore en trop, on détruira volontairement des denrées alimentaires afin de garder au produit un prix stable. Au lieu de baisser le prix du blé, on détruira l'excédent de production. Vous allez dire : "Pourquoi ne pas le donner à des pays sous-développés ?" L'économiste vous dira que si l'on donne à un pays pauvre un produit que l'on vend à son voisin, celui-ci ne voudra plus en acheter ; il voudra l'avoir à meilleur marché ou bien l'obtenir gratuitement.

b) La guerre engouffre une somme considérable d'argent et elle découle de la production d'armements, ce qui fournit de l'ouvrage à bon nombre de gens et profite à quelques gros financiers. On entretient la guerre, car on a peur du chômage et du ralentissement économique que la paix pourrait apporter. C'est pourquoi les suggestions de donner un pourcentage des capitaux qui vont aux armements pour développer les pays défavorisés, n'ont pas trouvé une oreille sympathique. Ce ne serait pas payant, financièrement, quoique le bon sens dit

que, socialement, ce serait merveilleux. Beaucoup de guerres futures seraient ainsi évitées et la marge d'aisance entre pays riches et pauvres s'amincirait.

c) Le surplus de production doit trouver continuellement des débouchés et forcer les gens à consommer. Le cercle vicieux prend son démarrage quand le consommateur dépense la moitié plus qu'il ne gagne et produit moins qu'il n'est payé.

### **Réaction du gouvernement devant l'inflation**

Pour enrayer l'inflation, le gouvernement devra faire diminuer l'argent qu'il y a en circulation. Pour cela, il prendra des mesures d'austérité. Il augmentera les taxes, réduira les travaux non essentiels, mettra un frein aux importations (c.-à-d. : Marchandise qui entre au Canada et pour laquelle nous déboursions de l'argent). Il poussera ses exportations (c.-à-d. : marchandise qui sort du Canada et pour laquelle nous retirons de l'argent.)

De cette façon, il consolidera ses réserves qui auraient pu être insuffisantes, et gardera la confiance des autres pays.

### **L'inflation . . . et vous, Madame**



Quand vous voyez que les prix montent continuellement, et que même si les salaires de votre mari ont augmenté, vous n'arrivez plus à boucler votre budget, que vous avez emprunté votre quota, il vous faut faire comme le gouvernement, pour enrayer l'inflation au niveau familial. C'est la femme qui administre, dans presque tous les foyers, l'argent gagné par la famille. Sa responsabilité est la même - à un degré moindre - que l'administrateur de l'Etat. Devant l'inflation, elle n'achètera plus à crédit, elle économisera, strictement, sur tout : les loisirs ne se prendront plus dans des centres commerciaux, mais en famille, la nourriture sera aussi abondante et nutritive, mais moins luxueuse,

les vêtements seront choisis pour leur durée plus que pour la mode d'un moment, etc. Si possible, elle épargnera une petite somme, qu'elle déposera à la caisse, en capital social, pour que ça rapporte.

## **L'inflation et l'A.F.E.A.S.**

Devant l'inflation, un mouvement puissant de pression tel que l'A.F.E.A.S. se doit de protester contre les hausses de taxe qui affectent l'individu. Des coupures dans des dépenses extravagantes de l'Etat peuvent être suggérées et des mesures peuvent être prises par l'Etat pour empêcher que les intermédiaires profitent trop aux dépens du gouvernement et du consommateur.

Le chômage et l'endettement ne sourient à personne, ni au gouvernement ni à vous, Madame, et ce sont les conséquences directes de l'inflation. A nous d'en voir les signes et de contribuer, dans la mesure où nous le pouvons, à empêcher sa progression.

---

### **Documentation :**

Introduction à l'Economie Politique et à l'Economie Canadienne, Tome II, 1968.  
Emile Bouvier, S.J., Ph.D.

---

### **Réflexions :**

Après la lecture de l'article, demander à des personnes qui se souviennent du prix qu'elles payaient en 1940, 1950, et 1960 pour des articles courants que vous choisirez vous-même.

Déterminez un métier ou une profession que vous connaissez et comparez les salaires de ce métier, ou de cette profession en 1940, 1950 et 1960.

Par des discussions, demandez-vous si, toute proportion gardée, la famille québécoise est plus avantagée.

Y a-t-il plus d'épargne ?

Le niveau de vie a-t-il monté ?

Chaque région trouvera une réponse qui variera de l'autre.

L'A.F.E.A.S. a protesté contre la hausse de taxe de 2%, dernièrement ; que suggéreriez-vous de plus, quelles sont vos suggestions pour que notre mouvement joue mieux son rôle de groupe de pression ?

*Madeline Plamondon*

# La conscience

# ou l'inconscience

On n'a peut-être jamais parlé autant d'agir selon sa conscience. Rien n'empêche, cependant, que bon nombre de gens se conduisent de façon tout à fait inconsciente. Ainsi, tout dernièrement, à l'occasion de la publication de l'Encyclique "Humanae Vitae", combien n'ont-ils pas rejeté tout bonnement, au nom de leur opinion personnelle, les sages directives de S.S. le Pape Paul VI ? Ils semblaient ne pas réaliser qu'ils sapaient à la base l'unité de la foi. Celle-ci, en effet, ne saurait s'appuyer sur les instincts ou les sentiments de chacun, mais bien plutôt, sur les principes et valeurs objectives proposées par l'Évangile.

## Agir selon sa conscience

C'est pourquoi il convient à tout membre de l'Église de se demander sincèrement ce que ça veut dire que d'agir selon sa conscience. Pour la question de régulation des naissances comme pour l'exercice de toute responsabilité humaine, cela ne saurait



signifier que le fait de juger si telle démarche ou telle action est licite, doit être laissé à l'arbitraire des individus.

Chacun doit consciencieusement "chercher et trouver la réponse à ces questions vitales à partir de normes et de critères objectifs". (Directives pastorales des Evêques allemands.)

Agir selon sa conscience pour un vrai membre de l'Église ne saurait vouloir dire que l'on s'arroge le droit de critiquer les paroles du Saint Père sans avoir essayé de comprendre sa pensée. Agir selon sa conscience ne devrait-il pas signifier qu'on recherche sincèrement la volonté de Dieu et qu'on présume pour le moins que le successeur de Pierre est bien placé pour nous expliciter cette même volonté. (Message de S.S. Paul VI au Katholi Kentag" d'Essen).

## Prendre conscience de sa foi

Mais cette façon de voir les choses exige une première prise de conscience: celle de sa foi. On peut se demander si certains gens se disant de foi catholique romaine savent vraiment ce que cela comporte.

Il ne s'agit pas, à ce qu'il me semble, d'une vague adhésion au Christ, d'une conception toute personnelle de ses devoirs au sein



de son foyer ou de la société.

Etre de foi catholique suppose que l'on croit au Christ au point d'accepter tout son Evangile et en particulier, de reconnaître qu'Il a institué son Eglise pour continuer son oeuvre. Celle-ci, de par la Volonté même du Verbe de Dieu, est appuyée sur l'autorité de Pierre, et des apôtres sur l'autorité du Saint Père et des Evêques en communion avec lui. N'est-ce pas ce que nous professons chaque fois que nous affirmons notre foi? (Credo du dimanche, symbole des apôtres.)

### **Aimer l'Eglise : le devoir de l'heure.**

Aussi, ne faut-il pas se surprendre de voir S.S. Paul VI réaffirmer, ces derniers temps, l'autorité qu'il détient du Christ comme successeur de Pierre.

Le dix-huit septembre dernier, lors d'une audience publique, il n'hésite pas à dire que le devoir de l'heure pour les catholiques c'est d'aimer l'Eglise. Dans son discours, il s'insurge contre ceux qui pensent

que le Concile est dépassé. "Ce qu'ils ont en vue, ce ne sont plus les réformes, mais des bouleversements, qu'ils croient pouvoir autoriser d'eux-mêmes, et qu'ils estiment d'autant plus géniaux, que moins fidèles, et moins en harmonie avec la tradition de l'Eglise, c.-à-d. avec sa vie..."

Par la suite, le Saint Père remarque avec perspicacité qu'une certaine presse soi-disant catholique se laisse prendre par le goût du "sensationnel, de la dénonciation et contestation et sème l'inquiétude et l'indocilité dans les âmes de tant de bons catholiques."

Il dénonce aussi une "curieuse peur existant chez certains catholiques d'être en retard, de sorte qu'ils s'alignent volontiers sur l'esprit du monde, qu'ils adoptent favorablement les idées les plus neuves et les plus opposées à la tradition catholique". Après avoir signalé que ces tendances sont bien de nature à nuire à l'action de l'Eglise, il termine son allocution en exhortant les catholiques à la fidélité.

### **L'AFEAS et l'oeuvre de l'Eglise**

Comment ne pas être touché par cet appel angoussé de notre Saint Père le Pape? Comme membre de l'AFEAS, vous voulez agir au plan de la société en vous appuyant sur votre foi. L'Eglise, tout particulièrement au Concile (Constitution sur le Mystère de l'Eglise) a reconnu ce que vous pouvez faire pour l'établissement du Royaume du Christ.

"Les laïcs s'efforceront tous ensemble d'assainir les institutions humaines et les conditions de vie... Ils imprégneront de valeur morale la culture et les oeuvres humaines."





N'est-ce pas dans cet esprit que l'A.F.E.A.S. entend travailler et qu'elle propose à votre étude des questions sociales comme celle de l'inflation? Soyez fières de votre travail. Et pour que celui-ci soit vraiment conforme à la volonté d'établissement du Royaume du Christ, aimez, aimez l'Eglise.

O, Esprit Saint, animateur de nos âmes, rends-nous conscients des voies de Dieu! Aide-nous à nous appuyer sur le Christ Sauveur du monde! Aide-nous à aimer l'Eglise, à nous aimer au sein de la grande communauté chrétienne! Donne-nous la force d'équilibrer nos vies personnelles sur celle du Christ Jésus, pour que nous soyons de meilleurs collaborateurs dans l'établissement de son règne d'amour, de liberté, de vérité et de justice!

*G.-E. Phaneuf, ptre.*  
aumônier général.

**Documentation :**

Constitution Dogmatique : "Lumen Gentium", Vatican II, les Seize documents Conciliaires, Edition Fides, p. 61-62.

Allocution de SS. Paul VI, Audience Générale du 18 septembre, Documentation Catholique, - p. 1640 - 1641 - 1642.

Message de SS. Paul VI au "Katoli Kentag" d'Essen, Documentation Catholique, p. 1648-49.

Directives pastorales des Evêques Allemands, Documentation Catholique - page 1699.

DÉCOREZ VOTRE Foyer EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECOUVREMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... Ceci VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER "LECLERC".

DEMANDEZ  
NOTRE CATALOGUE  
GRATUIT

**Nilus  
Leclerc** INC.  
LISLETVILLE, QUEBEC

VOYEZ  
NOTRE NOUVEAU MÉTIER  
SÉRIE "Nilus" À LAMES INDÉPENDANTES  
SANS CORDE. IL VOUS FASCINERA.

# SEMAINE DE L'ÉDUCATION 1969

(du 2 au 8 mars 1969)

## “L'éducation, Réforme ou Révolution”

L'ÉDUCATION, RÉFORME OU  
RÉVOLUTION

- La nécessité d'une réforme en éducation
- La place de l'éducation dans la contestation globale de notre société
- Un retard ou un échec dans la réforme conduirait à une révolution.

**Dimanche le 2 mars 1969**

RÉFORME OU RÉVOLUTION  
RELIGIEUSE  
Éducation et tolérance religieuses

- La nécessité de la tolérance religieuse en éducation
- Le devoir d'éduquer à la tolérance religieuse

**Lundi le 3 mars 1969**

RÉFORME OU RÉVOLUTION  
CULTURELLE  
Éducation, bilinguisme et biculturalisme

- La nécessité du bilinguisme et du biculturalisme
- Les réformes éducatives nécessaires pour préparer au bilinguisme et au biculturalisme

**Mardi le 4 mars 1969**

RÉFORME OU RÉVOLUTION  
PÉDAGOGIQUE  
Éducation et participation pédagogiques

- La nécessité d'une participation dans la réforme pédagogique
- L'éducation doit provoquer une participation dans la réforme pédagogique

**Mercredi le 5 mars 1969**

RÉFORME OU RÉVOLUTION  
ÉCONOMIQUE  
Éducation et planification économiques

- La nécessité d'une planification économique en éducation

**Judi le 6 mars 1969**

RÉFORME OU RÉVOLUTION  
SOCIALE  
Réforme éducative et société nouvelle

- La société nouvelle appelle une réforme éducative
- L'éducation doit préparer à vivre dans une société nouvelle

**Vendredi le 7 mars 1969**

RÉFORME OU RÉVOLUTION  
ADMINISTRATIVE  
Structure nouvelle et mentalité nouvelle

- La nécessité d'une réforme des structures
- L'insuffisance d'un changement de structure sans une réforme des mentalités.

# STATISTIQUES AU 6 JANVIER 1969

**COTISATIONS** (de septembre à janvier — année '68 - '69)

Fédération de :	Abonnées-Revue	Nombre de cotisations
Chicoutimi	1,487	3,167
Hauterive	317	311
Hull	74	99
Joliette	1,305	3,708
Mont-Laurier	738	590
Nicolet	770	3,542
Québec	621	638
Rimouski	1,608	2,223
St-Hyacinthe	2,602	4,003
St-Jean	613	967
Sherbrooke	1,317	2,122
Trois-Rivières	2,542	4,672
Timmins	565	652
Cercle isolé	80	45
Complémentaires :	178	
Divers	103	
<b>TOTAL :</b>	<b>14,920</b>	<b>26,739</b> membres

\* \* \* \* \*

Avis aux Secrétaires de Fédérations : S.v.p., nous faire parvenir toutes vos cotisations nouvelles dans le plus bref délai possible. Merci de votre collaboration.

Le Secrétariat général.

Tél. : 537-0477

## L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made  
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins  
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,*  
*propriétaire*

**33, des Cèdres**  
**Shawinigan, Qué.**

## AVIS IMPORTANTS



- A) Nous demandons à toutes nos **nouvelles** abonnées de bien vouloir prendre note qu'il faut attendre un mois et demi (1½) après la date de leur abonnement pour recevoir le premier numéro de leur revue.
- B) Un retard dans un **RENOUVELLEMENT** nous oblige à user du même principe que pour les nouvelles abonnées. Avis donc, à toutes celles qui renouvellent : **FAITES-LE A TEMPS.**

Vous connaîtrez la date de votre abonnement précédent en regardant sur le dernier numéro de votre revue, en tête de votre adresse.

EX. : 12-68 signifie que votre abonnement se termine en décembre (12e mois) de l'année 1968. Si vous ne renouvelez qu'en janvier 1969, c'est TROP TARD. Votre plaque d'expédition étant détruite, il faut en fabriquer une autre et nous devons vous considérer comme une nouvelle abonnée.

C) **Donnez clairement votre adresse.** De nombreuses revues nous sont retournées par le service des postes avec les mentions suivantes : "Inconnue à cette adresse", "Adresse incomplète", "Adresse inexistante", etc. Nous comptons donc sur votre entière collaboration à ce sujet. Nous pourrions ainsi vous assurer un meilleur service.



**SOYEZ  
DES  
EXPERTS  
DANS  
VOTRE  
PROPRE  
CUISINE**

Donnez le fini professionnel à vos gâteaux, pâtisseries et biscuits en employant les moules, ornements, accessoires et décorations "SWEETCRAFT". Aucun besoin d'expérience: amusez-vous et même gagnez de l'argent dans votre cuisine et faites l'admiration de vos voisins grâce à vos succès culinaires. Ecrivez-nous aujourd'hui même concernant notre tout nouveau catalogue illustrant les ornements de gâteaux de noces, moules spéciaux, douilles, seringues et sacs à décorer, découpoirs à biscuits, fleurs, feuilles et livres de recettes. PRIX .50

Spécialités pour l'art culinaire  
**SWEETCRAFT INC.**  
C.P. 120, St-Jean-de-Mantha,  
Comté de Joliette, P.Q.

*Odette Escrivá*  
responsable

### RIONS UN PEU !

... Et pour cause !

— Mon cher, il y a une foule de gens qui mettent le nez dans mes affaires!...  
— Pourquoi les laisses-tu faire ?  
— Impossible de les en empêcher... je fabrique des mouchoirs !

### Mot d'enfant

Liliane, 4 ans, regarde les marguerites qui remuent, légèrement poussées par le vent.  
— Oh ! maman, regarde les fleurs... elles apprennent à danser.

## *Les jeunes reçoivent*

Les après-midi réservés au ski, à la traîne-sauvage, au patinage aussi bien qu'aux excursions en ski-doo remplissent les poumons d'air pur, rougissent les joues et ouvrent l'appétit.

Au retour, qu'il fait bon retrouver l'atmosphère chaude du foyer et l'arôme de mets succulents ! Tout se déroule dans la simplicité, les jeunes s'amuse follement et vous, Madame, vous vous éviterez un surcroît de travail si vous suscitez leur collaboration.

A titre d'exemple, l'aînée demandera l'aide de deux ou trois compagnes pour la préparation du goûter et les garçons vaqueront au ménage. Même s'ils recourent souvent à vos conseils, ils seront, pour quelques heures, responsables de l'organisation et du succès du goûter.



## M E N U

Punch épicé aux canneberges  
Fondue américaine  
Pain aux herbes  
Roulades et croissants au jambon  
Hors-d'œuvres  
Iles flottantes  
Café viennois

Que dites-vous de ce menu dont les mets se préparent le matin et se cuisent juste avant de servir ? Et si le groupe n'est pas nombreux, pourquoi ne pas choisir un des mets principaux, soit la fondue américaine, le pain aux herbes, les roulades ou les croissants de jambon ? Question décoration, des *napperons* tissés, une lampe à l'huile ou une grosse bougie sont tout indiqués.



## PUNCH EPICE AUX CANNEBERGES

2 clous ronds (quatre épices)	1 tasse de jus de pommes
1 petit morceau de canelle en bâton	4 clous de girofle
2 c. à table de vinaigre de cidre	¼ tasse de sucre
1 tasse de jus d'orange	1 chopine de jus de canneberges, en bouteille
½ tasse de jus de citron	2 c. à table de rhum ou d'essence de rhum

Mêler le jus de pommes, les épices, le sucre et le vinaigre dans une petite casserole. Faire bouillir pendant 5 minutes. Passer et laisser refroidir.

Ajouter tous les autres ingrédients et mêler. Bien refroidir au réfrigérateur. (8 verres de 4 onces)

N.B. Extrait de "La Bonne Cuisine de Perspective" par Margo Oliver

---

## LA FONDUE AMERICAINE

- 1 lb de fromage de votre choix
- 2 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe de farine
- 1 tasse de lait
- ¼ c. à thé de sel
- Une pincée de poivre
- 2 jaunes d'oeufs, battus
- Un panier de croûtons de pain

1. Râper le fromage. Faire fondre le beurre, ajouter la farine, bien mélanger. Ajouter le lait et faire cuire en brassant sans arrêt jusqu'à l'obtention d'une belle sauce blanche et crémeuse. Ajouter le sel et le poivre.

2. Ajouter quelques cuillerées de la sauce chaude aux oeufs battus. Bien mélanger et verser dans le reste de la sauce.





3. Ajouter le fromage râpé et brasser le tout à feu lent, jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servir avec les croutons de pain. Cette fondue se mange de la même façon que la fondue suisse.

### PAIN AUX HERBES



1 pain français

1/4 tasse de persil, émincé

1 tout petit morceau d'ail, écrasé

1/2 tasse de beurre

1/2 tasse de marjolaine ou de basilic

1. Couper le pain français en tranches minces.
2. Mettre en crème le reste des ingrédients.
3. Tartiner chaque tranche de pain avec ce mélange. Reconstituer le pain.
4. Le ficeler et le faire chauffer pendant 20 minutes dans un four à 400°F.

Ce pain peut se préparer une journée d'avance. Envelopper dans un papier d'aluminium et mettre au réfrigérateur jusqu'au moment de mettre au four.

## ROULADES DE JAMBON

Tranches de jambon cuit  
Fromage blanc  
1 tasse de sauce blanche, moyenne

Moutarde française  
Echalotes, émincées  
Croûtons de pain, dorés au four

1. Tartiner les tranches de jambon avec la moutarde, les farcir avec le fromage. Saupoudrer avec les échalotes. Rouler comme un gâteau. Placer les roulades les unes à côté des autres dans un plat allant au four. Recouvrir avec la sauce blanche et entourer de croûtons.

2. Cette recette se prépare d'avance. Au moment de servir, mettre pendant 15 minutes dans un four à 375°F.

N.B. Ces deux dernières recettes sont de "L'Encyclopédie de la Cuisine Canadienne" de Jehane Benoit.

## CROISSANTS AU JAMBON

1 paquet de 8 onces de croissants non cuits,  
réfrigérés  
Moutarde  
¼ tasse de parmesan râpé

Beurre fondu  
4 tranches minces de jambon cuit, du commerce  
2 c. à table de persil haché finement

Chauffer le four à 375°F. Graisser légèrement une plaque à biscuits. Séparer les croissants, selon les indications sur le paquet, et les dérouler. Badigeonner légèrement chaque morceau de pâte de beurre fondu.

Couper les tranches de jambon en deux, en diagonale, de façon à former 8 triangles. Disposer un triangle sur chacun des morceaux de pâte et le tailler au besoin. Badigeonner légèrement de moutarde.

Mêler le fromage parmesan et le persil et parsemer chaque tranche de jambon de ce mélange. Rouler la pâte, selon les indications sur le paquet. Disposer sur la plaque en dissimulant la pointe du triangle et en recourbant légèrement les bouts pour bien former les croissants. Cuire au four pendant environ 13 minutes ou jusqu'à ce que se soit légèrement bruni. Servir très chauds ou froids (8 portions).

(La bonne cuisine de Perspectives)

## ILES FLOTTANTES AUX POMMES

2 tasses d'eau	¾ tasse de sucre
6 pommes, pelées	2 blancs d'œufs en neige
3 c. à soupe de sucre	2 jaunes d'œufs
2 c. à soupe de sucre	1 tasse de lait

1. Faire bouillir pendant 10 minutes l'eau avec le sucre. Mettre les pommes pelées dans ce sirop, couvrir et laisser cuire à feu moyen jusqu'à ce que les pommes soient tendres.
2. Retirer avec soin du sirop et mettre sur un plat. Faire bouillir le sirop jusqu'à épaississement. Verser sur les pommes et laisser refroidir.
3. Préparer une meringue avec les blancs d'œufs et les 3 c. à soupe de sucre. Mettre ces blancs battus sur les pommes refroidies et faire dorer dans un four à 350°F.
4. Battre les jaunes d'œufs avec les 2 c. à soupe de sucre et le lait. Laisser cuire en évitant l'ébullition, jusqu'à consistance de crème légère.
5. Au moment de servir, verser la sauce cossetarde autour des pommes méringuées.

(L'encyclopédie de la cuisine canadienne)

---

## CAFE VIENNOIS

Porter à ébullition 7 c. à soupe de café frais moulu avec 6 tasses d'eau chaude, 10 clous de girofle, 5 pouces de bâton de cannelle. Retirer du feu, couvrir et laisser reposer pendant 5 minutes. Passer le café à travers une passoire très fine. Sucrez au goût. Réchauffer sans laisser bouillir. Servir accompagné d'un bol de crème fouettée saupoudrée légèrement de cannelle.

# DES PIEDS CHAUDS

En retrouvant la maison chaude, jeunes et moins jeunes chaussent leurs pantoufles. Pourquoi ne les crochetez-vous pas puisqu'elles sont au programme de l'exposition de l'AFEAS ?

## Modèle

Vous trouverez quelques modèles de **pantoufles crochetées pour homme** dans les cahiers Mary Maxim, Bee Hive, les revues de tricot et les rubriques de patrons des journaux.

## Texture

Selon votre goût, il y a la laine, la ficelle, le polyon et autres fibres synthétiques. Il ne faudrait pas oublier que le choix de la texture doit s'harmoniser avec le modèle.

## Assemblage

Lorsque la semelle, le dessus du pied et les côtés sont terminés, épinglez-les sur la planche à repasser, mouillez et pressez sans écraser. Assemblez la bande (côté et dessus) et la semelle par un rang de mailles coulées entre les deux morceaux. Ou encore, "au lieu de prendre un brin de chaque motif pour faire chaque maille coulée dans l'un, puis on peut faire une maille dans l'autre motif, en sautant chaque fois une maille de la lisière, ce qui donne un léger zig-zag.



## DEMONSTRATION A L'ASSEMBLEE

La partie d'arts ménagers se divisera en deux parties : 1° Le goûter chaud, 2° Les pantoufles crochetées pour homme.

### 1° Les jeunes reçoivent

- a) Inviter deux ou trois jeunes qui ont organisé un goûter après une excursion de ski-doo, de ski, etc.

Sous forme d'interview, demandez-leur comment ils ont procédé pour les invitations, le menu, le partage des travaux du côté cuisine comme du côté ménage et divertissements.

Il serait intéressant d'entendre le témoignage d'une maman. Quel fut son rôle dans l'organisation, son attitude durant la soirée, les avantages d'une telle rencontre . . . .

- b) Présentation du menu suggéré dans la revue.
- c) Démonstration d'un des mets et préparation du café viennois pour tous les membres.

## **2° Pantoufles crochetées**

- a) Présentation du 4e morceau d'exposition par une dame.
  - 1° Modèle et texture au choix
  - 2° Le jugement de l'exposition portera sur :
    - la régularité du tricot
    - l'assemblage et le pressage
    - l'harmonie du patron et de la texture ainsi que les proportions.
- b) Le crochet doit correspondre à la grosseur de la laine ou fibre.
- c) Démonstration : comment réunir la semelle et la bande du dessus du pied et des côtés.

## **Documentation**

La Bonne Cuisine de Perspectives, par Margo Oliver  
L'Encyclopédie de la Cuisine Canadienne, par Jehane Benoit  
Mon Tricot 800 points et conseils, no 70

## **Illustrations**

Better Homes and Gardens  
Conseil des vins d'Australie  
Ministère de l'Agriculture du Canada  
Crochet, no 516, par Coats & Clarks

*Huguette Chagnon*

## **NOS REGLEMENTS**

### **LES POUVOIRS DU CONSEIL DU CERCLE**

Le Conseil du Cercle se compose des directrices suivantes : la présidente, la vice-présidente, pas moins de trois (3) conseillères, pas plus de cinq (5).

Le Conseil se réunit une fois par mois. La convocation, par la secrétaire, à la demande de la présidente, doit être faite le plus tôt possible;

Une requête signée par la majorité des membres du Conseil et présentée à la présidente et à la secrétaire suffit à rendre obligatoire la convocation d'une réunion spéciale dans les cinq (5) jours de sa présentation ;

Tout membre du Conseil qui manque, sans raison motivée à trois (3) réunions consécutives, peut être remplacé.

#### **Pouvoirs :**

- a) Le Conseil veille à l'observance des règlements ;
- b) s'il y a lieu, il divise la paroisse en secteur selon le nombre de directrices ;
- c) il exécute les directives que lui confie l'Assemblée ;
- d) il prépare l'ordre du jour des réunions de l'Assemblée. Il en détermine l'endroit, la date et l'heure ;
- e) il nomme au besoin des Comités permanents ou spéciaux et surveille leur bon fonctionnement ;
- f) il nomme une secrétaire-trésorière ou une secrétaire et une trésorière dont il détermine les conditions de travail. Le Conseil peut exiger une police-garantie de fidélité pour cette personne. Il en détermine le montant et le Cercle paie les primes ;
- g) il veille d'une manière particulière aux biens du Cercle pour qu'ils soient administrés sagement ; il prépare le budget qu'il soumet à l'Assemblée pour adoption et lui recommande le vérificateur des livres ; il désigne les personnes qui pourront signer les chèques ou autres effets bancaires ;
- h) il fixe le montant de la petite caisse affectée aux dépenses courantes ;
- i) il recommande ou nomme les déléguées et les substituts pour la Fédération lorsque l'assemblée lui confie ce pouvoir ;
- j) il admet, suspend ou exclut les membres et accepte leur démission.

(Constitution de l'A.F.E.A.S.)

Mois prochain : Les officières du Cercle.

# À travers .... l'A.F.E.A.S.

- La session d'Animation sociale de l'AFEAS, tenue à Montréal en décembre dernier, a remporté un vif succès si on considère les nombreuses demandes venant des fédérations qui désirent faire bénéficier leurs dirigeantes d'un complément de formation. Pour donner suite à ces demandes, neuf (9) sessions seront organisées dans diverses régions durant les mois de février, mars et avril.

- M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard, aumônier de la Fédération de St-Hyacinthe, vient d'être nommé aumônier provincial de la Confédération des Loisirs du Québec. Le choix en a été fait par l'Assemblée des Evêques du Québec, et a reçu l'appui de l'évêque même de St-Hyacinthe, S.E. Mgr Albert Sanschagrín.

Au nom de l'Association, nous lui offrons nos félicitations et nos vœux les meilleurs, tout en conservant l'espoir que ses nouvelles obligations ne l'empêcheront pas de demeurer avec nous, dans l'AFEAS.

- Les Journées d'Etude provinciales se tiendront au Centre Marial Montfortain, à Montréal, les 9 et 10 juin prochain.

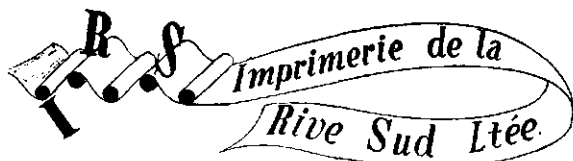
- Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Chs. E. Bernard, de L'Ange-Gardien, cté Rouville, survenu le 24 décembre à la suite d'une longue maladie. Madame Bernard faisait partie du Conseil de la Fédération de St-Hyacinthe et jusqu'à ces derniers temps, était membre du Comité paroissial de Propagande-Publicité.

- Le 17e Salon National de l'Agriculture et de l'Alimentation se tiendra du 6 au 16 février à l'Arena Maurice Richard. Le 13 février est consacré à la "Journée de l'AFEAS". Au cours d'un grand colloque, nous étudierons toutes ensemble les moyens d'améliorer les moyens de communications sociales. Le thème choisi : "Savoir et faire savoir" est à lui seul tout un programme.

Un kiosque plus spacieux que celui de l'an dernier mettra en évidence de magnifiques travaux d'artisanat qui ont été primés dans nos fédérations et qui susciteront l'admiration du public visiteur.

Membres de l'AFEAS, venez en foule ! Nous vous attendons !

*Cécile G. Bédard (Mme)*  
secrétaire générale.



IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES ET LITHOGRAPHIQUES  
renommés pour leurs travaux de qualité de tous genres.

Tél. : 293-4541 — C. P. 100 — 581 rue Martin NICOLET, P. Q.

## — Sommaire —

<i>Editorial</i> .....	2
Mme Philippe Laliberté	
<i>Etude sociale: L'Inflation</i> .....	3-4-5-6-7
Mme Madeleine Plamondon	
<i>La Conscience ou l'Inconscience</i> .....	8-9-10
Geo.-E. Phaneuf, ptre	
<i>Semaine de l'Education</i> .....	11
<i>Statistiques</i> .....	12
<i>Avis importants</i> .....	13
<i>Rions un peu!</i> .....	13
<i>Les jeunes reçoivent</i> .....	14-15-16-17-18-19-20-21
Huguette Chagnon	
<i>Nos règlements</i> .....	22
<i>A travers l'A.F.E.A.S.</i> .....	23
Mme Cécile G. Bédard	

---

**L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE**

**515, Viger  
Montréal (24)**

**Téléphone : 845-5070**

---

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

---

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme  
Objet de deuxième classe de la présente publication.

Imprimée aux Ateliers de l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée